**Communiqué de Transparency Maroc relatif aux élections du 8 septembre 2021**

Transparency Maroc a suivi de près le processus des élections du 8 septembre 2021. Les séquences relatives aux candidatures, à la campagne électorale, au vote et aux étapes post-vote ont particulièrement retenu l’attention de l’association.

Transparency Maroc constate, avec regret, la persistance de pratiques illégales et contraires aux valeurs de l’éthique, ayant gravement entaché ces élections. Il s’agit notamment de :

* La présentation par nombre de partis et leur validation par les autorités de candidatures d’anciens élus impliqués ou présumés impliqués dans des affaires de corruption et de dilapidation de deniers publics, commis dans l’exercice de leurs mandats et portées devant la justice.
* L’usage massif de l’argent pour l’achat de voix, la formation des listes de candidatures et dans les étapes post-électorales de constitution des bureaux des régions et des conseils communaux.
* L’impossibilité d’accès aux données essentielles sur les suffrages, en dehors des résultats officiels annoncés par le ministère de l’intérieur.

Transparency Maroc dénonce avec force la persistance de ces pratiques qui engagent la responsabilité des formations politiques et celle des pouvoirs publics. Elles sapent davantage la confiance du citoyen et fragilisent les institutions issues des élections.

Transparency Maroc appelle le pouvoir judiciaire à instruire, dans les plus brefs délais, les dossiers de corruption impliquant des élus et à ouvrir des investigations sur les pratiques illégales qu’ont connues ces élections. Elle appelle par ailleurs les autorités à mettre à la disposition du public les informations exhaustives sur les élections conformément à l’article 27 de la constitution et à la loi 31-13, relative au droit d’accès à l’information.

Le 23 septembre 2021

Le Bureau Exécutif